

QUAND ?

Sur la journée, une ou plusieurs fois par semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

COMMENT ?

Compléter le dossier unique d'admission en EHPAD et rencontrer les cadres soignants lors d'une visite de la structure, afin de définir la prise en charge, le planning et le transport.

COMBIEN ?

Prix de journée hébergement : 26.74€

Prix de journée hébergement – de 60 ans : 48.14€

Prix de journée dépendance :

GIR 1-2 : 26.18€

GIR 3-4 : 16.62€

GIR 5-6 : 7.05€

Si l'ehpad n'effectue pas le transport, 12.10€ seront déduit du prix de journée.

QUELLE AIDE ?

L'accueil de jour peut s'intégrer dans le plan d'aide (APA) du Conseil Départemental.

QUEL BENEFICE ?

Pour l'accueilli :

Conserver ou retrouver son autonomie, renforcer le lien social, pratiquer des activités.

9h00	Accueil café collation Lecture du journal
10h30	Stimulation cognitive ou Réveil musculaire
11h30	Mise en place de la table Repas thérapeutique Vaisselle
13h00	Journal télévisé
13h30	Détente
14h30	Promenade
14h45	Atelier ludique, créatif
16h00	Collation, échange, bilan de la journée passée

Pour l'aidant :

Soulager les proches, l'aider à accepter une situation nouvelle sans culpabilité, Échanger avec d'autres familles.

POUR QUI

- Etre âgé de plus de 60 ans (les personnes de moins de 60 ans ne pourront être admises que sur mesure dérogatoire du Conseil Départemental),
- Avoir été diagnostiqué pour la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée,
- Avoir un comportement adapté à la vie en communauté,
- Etre autonome dans les déplacements.

AVEC QUI ?

Ces journées d'accueil sont encadrées par notre équipe pluridisciplinaire : aide-soignant, aide médico-psychologique, animatrice, psychologue, ergothérapeute, infirmier coordinateur, médecin coordinateur.

